



DÉCONFINEMENT ET REPRISE DU TRAVAIL DANS LES TRANSPORTS

Le gouvernement, dans son allocution, a décidé de mettre des milliers de salariés au travail à partir du 11 mai malgré l'opposition du conseil scientifique sur l'ouverture des écoles, des transports...

Nous, salariés des transports, refusons de prendre volontairement des risques pour notre santé, et mettre celle de nos familles et de l'ensemble des usagers en danger.

Nous réclamons à nos donneurs d'ordre et à nos employeurs des mesures de sécurité significatives et des moyens de protections sur l'ensemble des réseaux et services.

Depuis de nombreuses années, les conditions de travail se dégradent (amplitudes, salaires...). Au lieu de reconnaître notre utilité sociale, on nous impose des conditions de reprise dangereuses.

Il est primordial d'assurer la santé des travailleurs et des usagers, pour cela nous exigeons :

- ▶ des tests de dépistage systématiques pour les salariés,
- ▶ des garanties pour un véritable respect des mesures de distanciation sociale,
- ▶ un plan de circulation dans nos véhicules pour limiter la transmission du virus,
- ▶ des distributeurs de gel hydro alcoolique dans les Bus / Cars / Trams/Trains,
- ▶ la mise à disposition pour tous de masques gratuits,
- ▶ des garanties pour une véritable désinfection journalière des véhicules, locaux, matériels et le nettoyage des filtres de climatisation,...
- ▶ l'intervention de la médecine du travail pour répondre aux inquiétudes des salariés.

Et encore beaucoup d'interrogations :

- ▶ Comment et qui fera respecter l'utilisation des masques dans les véhicules ?
- ▶ Comment et qui doit veiller au respect du nombre maximum de personnes autorisées dans les véhicules ?
- ▶ Comment et qui sera présent pour faire respecter la distanciation physique dans nos véhicules, aux arrêts, aux grandes stations, etc. ...?

L'insuffisance des mesures de protection accordées à la population est anxiogène, elle peut provoquer des tensions dans nos véhicules. **Nous appelons les collègues soumis à ces situations à user du droit de retrait dès qu'ils jugent une situation de danger grave et imminent pour leur vie et leur santé.**

Ne restez pas isolés, contactez-nous si vous avez des questions.

LA SANTÉ EST NOTRE PRIORITÉ